

## CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions des articles L.2121-9, L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu **le 25 septembre 2024 à 18 h 30** en Mairie.

Veillez croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.



Le Maire,

Xavier BECK

## ORDRE DU JOUR

*Compte-rendu des décisions prises par le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

*Approbation du procès-verbal du 4 juillet 2024.*

### **Administration générale**

- 1 - Demande d'agrément préfectoral pour l'extension à 8 mois par an de la période d'exploitation de la plage Mala
- 2 - Demande de subvention pour la mise en conformité de l'éclairage du stade municipal Didier Deschamps
- 3 - Bien vacant et sans maître - Parcelle cadastrée AC 91 - Avenue Hugues Savorani - Incorporation dans le domaine communal

### **Finances**

- 4 - Décision modificative n°2 – Budget principal 2024

### **Personnel**

- 5 - Convention-cadre 2025 pour l'exercice des missions facultatives proposées par le CDG06
- 6 - Modification du tableau des effectifs

### **Questions diverses**